

Directives

Al-Anon

L'expérience partagée de membres Al-Anon et Alateen

Former un groupe Al-Anon FG-12

FG-12

Cette directive peut vous aider à établir un groupe Al-Anon qui se réunit dans un lieu physique. Former et développer un Groupe Familial Al-Anon en bonne santé est un engagement spirituel. Cela demande du temps, de la planification et du dévouement. Avant de former un groupe, demandez de l'aide! Le District, la Circonscription et le Bureau des Services Mondiaux (BSM) sont à votre service pour vous informer, vous soutenir et vous encourager. Al-Anon est un programme centré sur le « nous » – vous n'avez pas à vous débattre seuls! D'autres informations pour former et maintenir un groupe en santé peuvent être trouvées dans la section « Les Groupes Al-Anon et Alateen à l'œuvre » du *Manuel de Service Al-Anon/Alateen* (FP-24/27) qui est disponible sur le site Web al-anon.org.

Qui peut former un groupe?

Lorsque deux ou plusieurs parents ou amis d'alcooliques se réunissent dans le but de résoudre les problèmes communs auxquels ils font face à cause de la consommation d'alcool d'une autre personne, ils peuvent se nommer Groupe Familial Al-Anon pourvu que, comme groupe, ils n'aient aucune affiliation. Toute personne qui le désire peut demander qu'un groupe Al-Anon soit formé dans sa communauté. Cependant, les réunions Al-Anon sont uniquement animées par des membres Al-Anon.

L'essentiel pour former un groupe Al-Anon

- Communiquez avec votre Représentant de District (RD) ou le Délégué de la Circonscription (le BSM peut vous donner leurs coordonnées) pour amorcer la communication entre le groupe et le District. Ces serviteurs de confiance sont le lien de votre groupe avec la fraternité mondiale.
- Déterminez le genre de groupe que vous voulez former. (Voir « Suggestions pour les réunions » dans la section « Les Groupes Al-Anon et Alateen à l'œuvre » du *Manuel de Service*.)
- Décidez du jour et de l'heure; avant d'arrêter votre décision, prenez en considération les groupes existants dans les environs ainsi que les réunions qui ont lieu au même endroit.
- Trouvez un endroit dans un établissement public accueillant pour tous. Tenez compte de l'accessibilité pour les membres ayant une déficience physique.
- Prenez rendez-vous avec le représentant de l'établissement pour vous renseigner sur les frais de location, les dates d'échéance et toute restriction ou exigence possible concernant l'établissement. Certaines installations exigent une attestation d'assurance responsabilité civile. Communiquez avec votre RD ou le Délégué de votre Circonscription pour obtenir des suggestions si vous avez besoin d'une preuve d'assurance.
- Fixez une date pour la première réunion.
- Choisissez un nom de groupe qui reflète les principes Al-Anon. Le nom du groupe peut inclure le thème de la réunion (c.-à-d. les Douze Étapes, l'étude d'un livre, etc.) et le quartier où celle-ci se tient, mais pas le nom de l'établissement

(pour éviter une quelconque affiliation). L'expérience suggère que les noms de groupe qui sont humoristiques et/ou qui comportent des acronymes peuvent être mal compris par les nouveaux venus qui recherchent l'aide et l'espoir d'Al-Anon.

- Décidez si le groupe sera « ouvert » ou « fermé ».
 - ◇ Les réunions **ouvertes** permettent la participation de personnes qui souhaitent se renseigner sur les Groupes Familiaux Al-Anon à des fins professionnelles ou éducatives. Étant donné qu'un grand nombre de nouveaux venus sont dirigés vers Al-Anon par des professionnels, la tenue de réunions ouvertes élargit considérablement la portée du programme Al-Anon vers les familles et les amis qui souffrent encore.
 - ◇ Les réunions **fermées** sont réservées aux membres actuels et éventuels dont la vie est affectée par la consommation d'alcool d'une autre personne. Les groupes qui s'inscrivent en tant que réunion « fermée » peuvent décider, à l'occasion, de tenir une réunion ouverte dans le but d'informer les professionnels et autres personnes qu'Al-Anon intéresse.

Les avantages de s'inscrire auprès du BSM

- Les groupes inscrits sont répertoriés sur le site Web du BSM, al-anon.org, et des renseignements sont fournis aux personnes qui téléphonent à la ligne d'appels sans frais pour les réunions. Ce lien entre le groupe et la fraternité mondiale est conforme au seul but d'Al-Anon : aider les familles et les amis des alcooliques.
- Lorsque les appelants demandent des renseignements supplémentaires au sujet de la réunion sur la ligne d'appels sans frais, les membres du personnel du BSM les dirigent vers le ou les contacts téléphoniques du groupe pour le public.
- Le BSM envoie des documents d'introduction aux nouveaux groupes pour les aider à démarrer.
- Un formulaire de mise à jour annuelle pour le groupe, qui est également envoyé par le BSM, aide à fournir les informations les plus récentes sur le site Web al-anon.org et sur la ligne d'appels sans frais du BSM pour toute personne cherchant de l'aide à Al-Anon.
- La lettre d'appel trimestrielle, laquelle est envoyée par le BSM, offre aux membres individuels la possibilité de transmettre le message

d'aide et d'espoir d'Al-Anon dans le monde entier en soutenant des services tels que la publication de la Documentation Approuvée par la Conférence, la tenue de la Conférence des Services Mondiaux, la maintenance du site Web du BSM, la ligne d'appels sans frais pour les réunions, et plus encore.

L'inscription du nouveau groupe Al-Anon

La politique « Inscription des groupes » stipule : « *Le BSM inscrira tout groupe qui se désigne comme un Groupe Familial Al-Anon avec l'entente tacite qu'il respectera les Traditions et que les réunions seront ouvertes à tout membre Al-Anon... Le BSM ne peut inscrire aucun groupe formé uniquement de membres Al-Anon qui sont également des alcooliques en voie de réhabilitation et qui sont membres AA, parce que ce groupe n'est pas qualifié pour avoir un Représentant de Groupe (RG).* (Voir la section « Condensé des politiques Al-Anon et Alateen » du *Manuel de Service*.)

Remplissez le Formulaire d'inscription pour les nouveaux groupes Al-Anon qui est disponible en ligne à al-anon.org. Les instructions sont affichées et le formulaire peut être soumis en ligne ou téléchargé, puis envoyé par courrier postal ou par télécopieur. Fournissez le plus de détails possible pour aider un nouveau venu à trouver la réunion, comme par exemple :

- où se stationner;
- quelle porte utiliser pour l'entrée;
- le numéro de la salle où aller;
- s'il est nécessaire de s'inscrire pour entrer dans l'immeuble (comme dans certains hôpitaux et établissements privés); et
- les jours où le groupe ne se réunit pas, comme les jours fériés, par exemple, « ne se réunit pas les jours où l'école est fermée ».

Communication avec le District et la Circonscription

- Votre RD, le Coordonnateur des Fichiers de groupes de votre Circonscription ou le Service d'Information Al-Anon (SIA) local peut vous renseigner sur les procédures à suivre pour que la réunion soit répertoriée sur les sites Web de la Circonscription et du SIA, de même que sur les listes des réunions locales.
- Annoncez le nouveau groupe en distribuant des dépliants indiquant le jour, l'heure et l'endroit de la réunion au District, au SIA, aux autres groupes et dans les lieux publics.
- L'élection d'un Représentant de Groupe (RG) le plus tôt possible reliera le groupe à la fraternité mondiale par le biais de la participation du RG aux réunions du District et aux Assemblées de la Circonscription. (Voir la section « Manuel des Services Mondiaux » du *Manuel de Service* pour les « Fonctions suggérées pour le Représentant de groupe [RG] ».)

L'importance d'un groupe bien organisé

« Ne pas compliquer les choses! » Afin d'inscrire le groupe Al-Anon, une adresse postale courante et les coordonnées des contacts de groupe sont requis. Un président pour animer la réunion et un secrétaire et/ou un trésorier sont nécessaires. Les membres initiaux qui débute la réunion peuvent assumer ces fonctions jusqu'à ce que le nombre de membres augmente.

- L'**adresse postale courante** est un membre qui assiste régulièrement aux réunions du groupe et accepte de recevoir, au nom du groupe, le courrier postal et électronique et de le lui distribuer.

- Le **président** anime la réunion en ouvrant et clôturant celle-ci et en présentant les conférenciers ou sujets de discussion.
- Le **secrétaire/trésorier** recueille les contributions de Septième Tradition et l'argent provenant de la vente de documentation, il paie les dépenses du groupe et présente un rapport des revenus et des dépenses à intervalles réguliers. Ces fonctions peuvent être divisées au fur et à mesure que le nombre de membres du groupe augmente.
- Les **contacts téléphoniques du groupe pour le public** sont des membres du groupe qui sont disposés à recevoir des appels et à accueillir chaleureusement les nouveaux venus, les voyageurs, les professionnels et d'autres personnes recherchant les informations relatives à la réunion Al-Anon.

Il est essentiel d'offrir d'autres occasions de faire du travail de service, comme celles décrites dans la section « Les Groupes Al-Anon et Alateen à l'œuvre » du *Manuel de Service*, pour assurer la croissance du groupe, car cela permet à un plus grand nombre de membres de participer au troisième Héritage d'Al-Anon – le service.

Une fois que la réunion est établie, pensez comme un nouveau venu!

Les nouveaux venus sont souvent confus et ont peur d'aller à leur première rencontre. Il est important qu'ils puissent facilement trouver le groupe.

Voici quelques considérations utiles :

- Placer des pancartes à l'intérieur et/ou à l'extérieur du bâtiment pour diriger le nouveau venu directement à la salle de réunion;
- Placer une affiche sur la porte de la salle où se tient la réunion; et
- Demander à un membre du groupe de servir de « membre à l'accueil » pour s'assurer que tous les participants se sentent bienvenus.

Attirer de nouveaux membres

Annoncez la formation de votre groupe à autant de membres Al-Anon que possible et lors d'événements Al-Anon. Vous pouvez aussi inviter les membres Al-Anon d'autres groupes. Il est possible que votre groupe ait peu de membres au début; le programme Al-Anon est basé sur l'attrait. Donnez-vous du temps, le groupe progressera.

Voici quelques suggestions :

- Participez aux réunions du District et du Service d'Information Al-Anon. Profitez des maillons du service!
- Informez les professionnels de la région tels que les membres du clergé, les professionnels de la santé et du domaine juridique, ainsi que les autres professionnels qui ont l'occasion de conseiller les familles des alcooliques.
- Inscrivez la réunion sur les sites Web du District, du Service d'Information Al-Anon et de la Circonscription.
- Annoncez la date, l'heure et l'endroit de votre réunion par un bref communiqué dans le journal local. Plusieurs journaux offrent ce service gratuitement dans la colonne des événements.
- Distribuez *Al-Anon face à l'alcoolisme*, la revue des communications avec le public (ajoutez les renseignements concernant votre réunion), dans les cabinets de médecins, les bibliothèques et les autres lieux publics de votre communauté.

